

GUIDE DE SENSIBILISATION SUR LE VIH/SIDA

■ *SECTEUR PUBLIC*



PARTIE N°4 **GROUPES CIBLES SPECIFIQUES**



EDUCATION
(Personnel Enseignant)

Introduction

L'éducation a un rôle de premier plan à jouer tant pour la prévention du VIH/SIDA que pour l'atténuation de ses conséquences sur les individus, les familles, les communautés et la société. Les enfants et les jeunes représentent une proportion anormalement élevée des victimes. Les niveaux d'infection atteignent un sommet dans le groupe d'âge de 15 à 24 ans et l'impact de l'épidémie sur les familles, les ménages et les communautés est souvent plus marqué encore parmi les jeunes qui font partie de ces groupes.

Particulièrement grave est l'impact de l'épidémie de VIH/SIDA sur les écoles et sur l'éducation. Le VIH/sida réduit l'offre d'éducation en réduisant le nombre des enseignants en mesure de faire leur travail et en influant sur les ressources disponibles pour l'éducation. Et l'épidémie compromet la qualité de l'éducation parce qu'elle porte atteinte aux ressources matérielles et humaines du système.

Mais, davantage encore, l'épidémie a un impact négatif sur la qualité de l'enseignement et par conséquent sur la progression des élèves dans le système éducatif. La qualité de l'enseignement pâtit de l'épidémie puis que l'absentéisme des maîtres, la réduction du temps consacré aux leçons et le bouleversement des horaires retentissent sur ce que les élèves peuvent apprendre. La formation des maîtres risque elle aussi de pâtir à mesure que, dans l'enseignement supérieur, les étudiants sont touchés eux aussi. La promiscuité entre les élèves eux mêmes et entre les élèves et les maîtres ainsi que l'effritement de l'autorité de l'enseignement en sont pour beaucoup dans la propagation du VIH/SIDA à l'école.

La prévention du VIH/Sida devrait comporter des mesures destinées à réduire aussi bien le risque individuel que la vulnérabilité au VIH/SIDA imputable au contexte, à l'environnement et à la société.

Peter Piot ne disait il pas que sans l'éducation, le VIH/SIDA poursuivra sa dévorante propagation. Sans lutte efficace contre le VIH/SIDA, l'éducation sera inaccessible. (Préface brochure « VIH/SIDA et éducation : Une approche stratégique »)

L'élaboration du présent manuel s'inscrit dans un souci de doter le secteur de l'éducation d'un toolkit de sensibilisation en direction des enseignants en vue de stopper l'évolution de la pandémie à l'Ecole.

Le présent module comporte sessions tenant compte des différentes cibles.

■ SECTEUR PUBLIC



PARTIE N°4

EDUCATION (Personnel Enseignant)

TABLE DES MATIÈRES

PREVENTION

Thème 1 Existence et gravité du VIH	7
Thème 2 Modes de transmission et moyens de prévention du VIH	15
Thème 3 Conseils et dépistage volontaire du VIH	25

PRISE EN CHARGE

Thème 1 Stigmatisation, discrimination et violences envers les PV/VIH	33
Thème 2 Solidarité envers les PV/VIH	39



THEME N°1
Existence et gravité du VIH

- ◆ **Définition des IST/VIH/SIDA**
- ◆ **Les principaux symptômes des IST**
- ◆ **Différence entre une personne séropositive et un malade du SIDA**
- ◆ **Gravité et conséquences des IST/VIH (SIDA)**





FICHE 1 : PREVENTION

Thème 1: existence et gravité du VIH



DUREE : 25 mn

OBJECTIFS:

A la fin de cette séance, le participant sera capable de :

- Définir les concepts IST, VIH/SIDA
- Identifier les IST courantes ainsi que leurs principaux symptômes
- Percevoir la gravité et les conséquences des IST/VIH-SIDA de la pandémie du VIH/SIDA



DEROULEMENT

MATIERES /ACTIVITES	DUREE	TECHNIQUES
Mise en train : Présentation des participants Le facilitateur introduit le thème et demande à un participant de lire les objectifs. Il clarifie la séance	5 minutes	Présentation
Déroulement : Il procède à la vérification des prés requis des participants en posant les questions suivantes : Aviez vous entendu parler du VIH/SIDA, si oui Comment définit- on les sigles et concepts IST, VIH, SIDA ? Quel est le taux de prévalence du VIH au Mali et dans votre région ? Le facilitateur anime les discussions et fait la synthèse	15 minutes	Brainstorming exposé
Evaluation : Le facilitateur conclut la séance en rappelant les points clés e la séance	5 minutes	Questions réponses



Contenu :

- Définitions des IST/VIH/SIDA
- Les principaux symptômes des IST et du SIDA
- Différence entre une personne séropositive et un malade du SIDA
- Gravité et conséquences des IST/VIH (SIDA)

Définitions des IST/VIH/SIDA

IST (Les Infections Sexuellement Transmissibles) :

Les infections sexuellement transmissibles (IST) sont des infections qui se transmettent lors des rapports sexuels.

VIH (Le Virus d'Immuno-déficience Humaine) :

C'est un virus qui provoque la déficience du système immunitaire de l'homme causant ainsi une maladie du nom de SIDA.

SIDA (Syndrome Immuno-déficience Acquis):

C'est une maladie infectieuse caractérisée par la défaillance du système immunitaire de l'homme et causée par le VIH.

Les IST les plus courantes :

- La blennorragie ;
- La syphilis ;
- Les trichomonoses ;
- Les chlamydioses ;
- Le VIH.

Les principaux symptômes des IST

Les IST :

- Les écoulements purulents ;
- L'ulcération sur les organes génitaux ;
- Les douleurs au bas ventre ou douleurs au moment d'uriner ;
- L'apparition des crêtes de coq ;
- Les éruptions sous formes de taches ;
- Les Boutons ou verrues molles sur les parties humides du corps (aisselle, périnée, parties génitales) ;
- La perte des cheveux ;
- Les éruptions cutanées.



Remarque :

Il ne suffit pas de voir les symptômes pour conclure qu'on a le SIDA ; il faut la confirmation par un test.

On peut avoir le VIH sans forcément manifester les symptômes du SIDA (surtout pendant la première et la deuxième phase). Le seul moyen de déterminer la présence ou non du VIH c'est le dépistage.

La différence entre une personne séropositive et un malade du SIDA

Être infecté par le VIH désigne le fait d'avoir été contaminé par ce virus. On dit d'une personne infectée par le VIH qu'elle est séropositive. L'acquisition de l'infection, ou contamination, a plusieurs conséquences pour la personne infectée:

- elle risque de devenir malade à une plus ou moins longue échéance
- elle risque de transmettre le VIH à d'autres personnes, par voie sexuelle ou sanguine

Les termes d'infection par le VIH et de séropositivité se rapportent à l'ensemble de l'évolution de l'infection et donc à ses différentes phases.

Schématiquement, on peut distinguer quatre phases au cours de l'évolution de l'infection :

- **la primo-infection** : elle correspond aux premières semaines qui suivent la contamination par le VIH. La plupart du temps la contamination passe inaperçue. Dans environ 30 % des cas, la réaction de l'organisme à la présence du virus se traduit par des symptômes banals et aussi divers que de la fièvre, des maux de tête, une diarrhée, une éruption cutanée, des douleurs articulaires ou musculaires, etc. Ces symptômes ne sont pas spécifiques de l'infection par le VIH et peuvent survenir au cours d'autres infections.
- **la phase asymptomatique** : c'est la période qui suit la primo-infection et qui, d'une durée variable de plusieurs années, ne se manifeste par aucun signe particulier. La personne infectée est apparemment en bonne santé et ne souffre d'aucun symptôme physique. Cette phase correspond à la période durant laquelle le système immunitaire parvient apparemment à contrer les effets du VIH.
- **la phase symptomatique** : elle est caractérisée par l'apparition de symptômes que l'on rencontre dans d'autres maladies, tels que l'amaigrissement, l'augmentation de volume des ganglions, des diarrhées, de la fièvre, etc., mais qui persistent et n'ont pas d'autres explications que l'infection par le VIH. Certaines infections telles qu'un muguet ou un zona, peuvent également se déclarer.
- **le SIDA** : ce stade de l'infection par le VIH correspond à l'apparition de maladies caractéristiques par leur présentation ou leur gravité. La liste

de ces maladies est précisément définie. Elles sont actuellement au nombre de vingt-cinq.

À tous ces stades, la personne infectée peut transmettre le virus. Dire d'une personne qu'elle est séropositive ne permet pas de savoir à quelle phase de l'infection elle se situe.

Qu'est-ce qu'une infection opportuniste ?

Une infection opportuniste est une infection due à un germe, souvent présent dans l'environnement ou même dans l'organisme, mais qui, en règle générale, n'est pas capable de provoquer une maladie grave si les défenses immunitaires sont intactes. De nombreux germes responsables d'infections opportunistes vivent en parfaite cohabitation avec l'organisme tant que ses défenses sont intactes. En revanche, lorsque ces défenses ne fonctionnent plus, le germe saisit cette « opportunité » pour se développer et provoquer la survenue d'une maladie.

VIH:

Actuellement il existe deux types de VIH. Le VIH1 et le VIH2. Ces deux (2) virus sont tous responsables de la maladie appelée SIDA. L'infection à VIH est une infection sexuellement transmissible. Cependant le virus 1 est le plus virulent.

- Le virus Immuno-déficience humain (VIH) se transmet par les liquides organiques, et en particulier le sang, le sperme, les sécrétions vaginales et le lait maternel.
- Le VIH s'attaquant au système immunitaire, les personnes atteintes deviennent vulnérables aux infections opportunistes que le sujet sain peut habituellement vaincre. C'est une ou plusieurs de ces infections qui au bout du compte provoque le décès plusieurs années après l'infection.

VIH: deux types reconnus

VIH-1	VIH-2
La transmission des deux virus se fait par contact sexuel, par le sang et par la transmission mère-enfant et semblent provoquer la même symptomatologie clinique du SIDA	
virus prédominant	se transmet moins facilement
du fait de son taux de répllication élevé, le VIH-1 opère une mutation rapide en sous-types	la période de latence, entre la première infection et la maladie est plus longue que le VIH-1

Le VIH 2 provoque une immunodéficience similaire (au VIH-1) du fait de la réduction des cellules CD4 Principalement retrouvé en Afrique de l'Ouest.



Par rapport au VIH-1,

- moins transmissible
- associé à une charge virale moins importante
- un taux plus lent de diminution cellulaire et de progression clinique

La gravité du VIH

Le VIH est un virus particulier. Il possède un code génétique (génome) sous forme d'ARN qui lui permet d'utiliser le code génétique des cellules cibles (Les T4 par exemple) pour lui permettre de se reproduire. Le VIH pénètre dans les lymphocytes T4 par fusion des membranes cellulaires. Grâce à une protéine, il intègre la cellule cible et détourne son ADN en ADN viral. La cellule se reproduit alors en répliquant le virus. Arrivée à maturation, le virus infecte de nouvelles cellules.

Conséquences des IST/VIH (SIDA) :

Niveau Individuel :

IST : La stérilité ;

L'impuissance sexuelle/frigidité ;

La folie (Syphilis) ;

L'avortement involontaire et/ou à répétition ;

Le risque des cancers du col de l'utérus et des seins

VIH/SIDA : L'appauvrissement ;

Le rejet ;

La stigmatisation ;

Le déséquilibre psychosocial ;

La diminution du rendement personnel ;

L'avortement involontaire et/ou à répétition ;

Le risque des cancers du col de l'utérus et des seins ;

Le risque de la paralysie ;

Niveau familial :

IST : Le risque de contamination des membres de la famille ;

Le risque d'accouchement prématuré ou enfant mort né ;

Les malformations congénitales ;

Le risque de cécité pour le nouveau né ;

VIH/SIDA : En plus de ces conséquences communes, il faut ajouter

La pauvreté ;

L'instabilité familiale ;

La dislocation du ménage (divorce) ;

Les orphelins.



Niveau Communautaire:

Au-delà de l'individu et de la famille, le SIDA détruit la communauté avec comme conséquences:

- La perte de la main d'œuvre ;
- La perte de la productivité ;
- La pauvreté ;
- Le dépeuplement ;
- Le taux élevé de mortalité ;
- Le taux élevé de déperdition scolaire ;
- Le taux élevé des orphelins ;
- Le taux croissant des enfants de la rue ;
- La propagation dans la communauté ;

Quelle est l'ampleur de la pandémie ?

Dans le monde : (Source Rapport ONUSIDA 2007)

- 33 millions d'individus sont infectés à travers le monde dont une importante majorité qui vit en Afrique
- 6000 sont infectées tous les jours
- 70% des contaminations sont dues à des rapports hétérosexuels
- 50% des PV/VIH sont des femmes
- Plus de 50% de nouveaux cas sont des jeunes de - 25 ans
- 2000 bébés naissent tous les jours avec le VIH
- Plus de 14 millions d'enfants sont devenus orphelins à cause du sida depuis le début de l'épidémie
- la majorité des personnes ignorent leur sérologie

Au Mali

Taux de prévalence du VIH/SIDA : 1,3% (Mais avec des poches d'infections notamment chez les prostituées, les vendeuses ambulantes, les coxeurs, les transporteurs)

les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables au VIH/Sida

Nombre de PV/VIH : Environ 156.000 personnes seraient infectées

Nombre d'orphelins :

Bamako est la zone la plus infectée au Mali avec un taux de 2 % et c'est Bamako qui concentre le plus grand nombre de personnel de l'administration la tranche d'âge 30-34 ans est la plus infectée. au Mali 2,20%.

Mopti et Gao sont les régions les plus infectées au Mali selon EDS MIV (1,60 et 1,40 respectivement).



THEME N°2

**Modes de transmission et
moyens de prévention du VIH**

- ◆ **Modes de transmission du VIH**
- ◆ **Fausse croyance sur les IST/SIDA**
- ◆ **Les risques et vulnérabilités liés au VIH**
 - ◆ **Les liens avec les IST**
- ◆ **Moyens de prévention du VIH/Sida**





FICHE 1 : PREVENTION

Thème 2: Modes de transmission et Moyens de prévention du VIH



DUREE : 60 mn

OBJECTIFS :

A la fin de cette séance, le participant sera capable de :

- Expliciter les modes de transmission du VIH
- Identifier les risques et vulnérabilités
- identifier les moyens de prévention du VIH/SIDA



DEROULEMENT

MATIERES /ACTIVITES	DUREE	TECHNIQUES
Mise en train : Introduction du thème et clarification des objectifs spécifiques liés au thème	5 minutes	-Présentation
Déroulement : Vérification des pré requis des participants sur les modes de transmission du VIH . Comment attrape t on le VIH ? L'animateur invite les participants à participer au jeu feu de champ (voir annexe) Ensuite l'animateur apporte des clarifications relatives aux fausses croyances sur le VIH/SIDA Comment prévenir le VIH ? Il désigne un participant pour faire la démonstration du port du préservatif Ensuite, l'animateur fait la synthèse en y apportant des clarifications	50 minutes	Brainstorming Jeu interactif démonstration Exposé
Evaluation : Il conclut la séance par un rappel des messages clés,	5 minutes	Questions réponses

MATERIEL A UTILISER :

Pénis en bois

Préservatifs échantillons masculin et féminin



Contenu :

- Modes de transmission du VIH
- Fausses croyances sur les IST/SIDA
- Les risques et vulnérabilités liés au VIH
- Les liens avec les IST
- Modes de prévention du VIH/Sida

Comment se transmet le VIH ?

Le VIH se transmet par 3 voies principalement :

Voie sexuelle :

- Rapport sexuel génito-génital
- Rapport sexuel génito-anal
- Rapport sexuel génito-buccal

Voie périnatale (de la mère à l'enfant) :

- Avant l'accouchement
- Pendant l'accouchement
- Pendant l'allaitement



Remarque :

1. *Une femme atteinte d'une IST ne la transmet pas nécessairement à son enfant. De même pour une femme atteinte du virus du SIDA, il peut y avoir des cas où l'enfant naîtra sain mais la probabilité que l'enfant soit contaminé est la plus forte.*
2. *actuellement, la prise des anti - rétroviraux permettent aussi à la femme enceinte de ne pas contaminer son enfant.*
3. *Cette transmission de la mère à son enfant peut se faire pendant la grossesse, l'accouchement ou l'allaitement.*

Voie Sanguine :

- Objets perçants souillés
- Objets tranchants souillés
- Transplantation des organes souillés
- Transfusion du sang infecté

Le virus du SIDA peut se trouver dans le sang, le sperme, les sécrétions sexuelles (le sperme, le liquide pré-séminal chez l'homme, les sécrétions vaginales chez la femme) et le lait maternel.

Les rapports hétérosexuels constituent le mode de transmission le plus fréquent du VIH en Afrique. Un seul rapport sexuel non protégé avec un partenaire infecté peut suffire pour transmettre le virus à une autre personne.



Si ces liquides d'une personne infectée entre en contact avec le sang d'une autre personne non infectée, cette dernière sera à son tour infectée.

Tout le monde peut être confronté à une situation à risque, personne ne résiste mieux que les autres à la contamination

Fausse croyances sur les IST/SIDA

Fausse croyances	Fait (réalité) sur l'existence des ITS/VIH
-Le SIDA est un syndrome imaginaire pour décourager les amoureux	-Le SIDA est une réalité. Autrement, il ne pouvait pas être diagnostiqué à partir des tests de laboratoires.
-Le SIDA est une affaire des autres ; il ne me concerne pas.	-Le SIDA te concerne aussi. Il n'épargne personne : n'importe qui peut l'attraper mais, tout le monde peut l'éviter.
-Pour attraper l'IST ou le virus du SIDA il faut avoir plusieurs partenaires et/ou plusieurs rapports sexuels non protégés	-Un seul rapport sexuel non protégé avec un partenaire infecté peut suffire pour transmettre les IST/VIH à une autre personne.
-Le SIDA est une punition de Dieu.	-Si le SIDA était une punition de Dieu les innocents n'allaient pas l'attraper. Or, une personne qui attrape le VIH à cause de son comportement sexuel peut le transmettre à son conjoint (sa conjointe) qui lui est pourtant fidèle ainsi qu'aux enfants qui naîtront.
-Les IST et le VIH/SIDA sont des conséquences des envoûtements ainsi que des mauvais sorts des sorciers. Ils ne peuvent donc infecter que ceux qui ne prient pas beaucoup.	-Si les IST et VIH/SIDA étaient la conséquence des envoûtements ou des mauvais sorts des sorciers, ils échapperaient sûrement aux diagnostics des médecins. Or ce n'est pas le cas. -Il suffit d'un contact avec le sang, les sécrétions spermatiques ou vaginales d'une personne infectée pour que l'on soit contaminé ; croyant ou pas.
-Le VIH se transmet par les moustiques	Le VIH n'est pas transmis à l'homme par les moustiques ; autrement toutes les personnes vivant dans la zone tropicale seraient tous contaminées. Le VIH, virus responsable de cette maladie, est un agent pathogène propre aux primates (les singes et les humains). Le moustique est donc peu susceptible de servir d'agent de transmission. De plus, les moustiques des régions tem



	<p>rées piquent rarement plus d'une fois. Même dans les zones tropicales, il y a très peu de risques que le virus se trouve dans l'infime quantité de sang absorbée par l'insecte. En effet, le nombre de particules virales contenues dans le sang d'un sidéen est extrêmement faible par rapport à son volume total. Le risque qu'un moustique absorbe une seule particule virale d'une personne infectée par le VIH serait d'un sur 10 millions.</p> <p>D'autre part, le moustique fait subir un processus de digestion au sang qu'il absorbe et les études démontrent que le VIH ne résiste pas à ce traitement.</p>
<p>-On peut attraper le VIH si on mange avec une PVV ; si on dort avec lui ; si on s'échange des vêtements avec lui ; on se sert la main ; on utilise les mêmes assiettes ou verres...</p>	<p>Les gestes quotidiens de la vie courante tels que : manger ensemble, dormir ensemble, se saluer, s'échanger des vêtements, utiliser les mêmes assiettes ou verres ne peuvent transmettre le VIH.</p>

Les risques et vulnérabilités

Dans notre conduite de tous les jours, nous sommes souvent confrontés à des **situations à risque** :

- Rapports sexuel non protégés
- Utilisation des préservatifs périmés, endommagés ou usagés,
- Rupture du préservatif
- Absorption de sécrétions vaginales lors de la fellation ou d'un cunnilingus
- Utilisation de seringues et autres matériels de drogue usagée ou non stérilisé
- Piercing ou le tatouage avec du matériel non stérilisé
- Transfusion sanguine avec du sang non contrôlé
- Consommation de drogues ou d'alcool qui favorise les situations à risque telles que : la baisse de vigilance, les relations sexuelles accidentelles ou non souhaitées, l'oubli du préservatif

Les risques de contamination sont aggravés :

- Si le partenaire à une Infection sexuellement transmissibles : lésions au niveau des muqueuses ;
- pendant les règles de la femme : risque accru pour les deux partenaires dû à la présence du sang



- lors des rapports sexuels forcés ou violents susceptibles de provoquer des lésions, même invisibles
- pour les filles vierges : présence de sang et lésions possibles. En cas de séropositivité, il faut éviter la sur-contamination avec une souche de virus différente ou déjà résistante à certains médicaments pouvant aggraver leur état de santé.

Certaines de nos pratiques et comportements issus dans nos traditions, coutumes ou mœurs persistent dans nos communautés et sont des facteurs favorisant la propagation du VIH/SIDA; Il s'agit de :

- Lévirat
- Sororat
- Excision

Les liens entre les IST et le VIH/SIDA

Les IST sont des infections qui se transmettent par voie sexuelle. Le VIH/SIDA est classée dans la catégorie des infections sexuellement transmissibles parce que la transmission hétérosexuelle est la principale voie de transmission du VIH/SIDA en Afrique.

Une personne atteinte de MST court plus de risque d'être infectée lors des rapports sexuels non protégés qu'une personne sans MST. En effet, une MST crée une ouverture au niveau de la peau de la muqueuse et facilite ainsi la pénétration du VIH dans le corps (d'où l'importance de traiter immédiatement une MST pour couper la chaîne de transmission).

Une personne infectée par le VIH et porteuse d'une MST produit et libère beaucoup plus de virus pendant l'acte sexuel. Le SIDA aggrave les MST et les rend plus difficile à guérir.



Que faire face à un risque de contamination ?

Il ne faut jamais attendre : contacter immédiatement, au plus tard dans les 48 heures, le service hospitalier d'urgence qui pourra évaluer avec vous la nature et le degré du risque encouru et ce qu'il convient d'entreprendre.

Comment réagir dans l'urgence ?

En cas de présence de sperme dans le vagin, éviter de pratiquer un lavement juste après avec un désinfectant. Ces produits sont généralement trop agressifs et risquent d'irriter la muqueuse provoquant un risque supplémentaire. Préférer un lavement à l'eau tiède qui éliminera le sperme sans irriter la muqueuse en cas de contact de liquides contaminants avec une plaie, rincer à l'eau tiède, désinfecter avec de la Bétadine, de l'Hexamidine ou du Dakin Cooper stabilisé.



Prévention du VIH

Sexualité responsable :

L'abstinence : C'est le fait de s'interdire des rapports sexuels. C'est la méthode qui offre la garantie à 100%. Cette forme de prévention est soutenue généralement par une forte croyance pour une plus grande durabilité. Elle intervient le plus souvent lors d'une prise de conscience précoce ou après un test de dépistage négatif.

La fidélité : C'est le fait de n'avoir des rapports sexuels qu'avec son conjoint ou sa conjointe. Elle exige un dépistage négatif au préalable et une fidélité réciproque après.

Le préservatif : Le préservatif est un dispositif souple en latex ou en polyuréthane adapté au rapport sexuel pour éviter la contamination. Il existe le préservatif masculin et le préservatif féminin. Le préservatif doit être de qualité et son utilisation correcte et systématique.

Prévention sanguine :

Exiger le sang dûment testé pour toute transfusion

Ne jamais utiliser un objet tranchant ou perçant souillé

Exiger plus de sécurité pour la greffe des organes issu d'un donneur compatible

Prévention de la transmission de la mère à l'enfant (La PTME) :

C'est un ensemble de dispositions, de méthodes et des pratiques préconisées pour empêcher la transmission mère enfant aussi bien pendant la grossesse, l'accouchement ou encore lors de l'allaitement.

NB : Pour que la PTME soit efficace, on doit connaître la sérologie de la femme le plus tôt et elle doit être prise en charge par un personnel médical qualifié. Il est dès lors important que les femmes enceintes fréquentent les centres de santé pour la Consultation Périnatale.



***Stigmatisation et dénégation.** La stigmatisation empêche les gens de reconnaître le VIH/SIDA comme étant une cause importante de maladie et de chercher une prise en charge et un traitement ;*

- Les traditions, les croyances et les pratiques culturelles affectent la perception des populations concernant la santé et la maladie et leur acceptation d'un traitement médical conventionnel ;

- La culture peut créer des barrières qui empêchent les gens, en particulier les femmes, de prendre des précautions ;

Dans de nombreuses cultures, on attend des hommes qu'ils aient de nombreuses relations sexuelles.

L'utilisation du préservatif est importante parce qu'elle permet de :

- Protéger contre la transmission des IST/VIH/SIDA dans les rapports sexuels avec une personne infectée (puisque l'infection passe généralement sous silence)



- Eviter une réinfection aux IST ou au VIH
- Renforcer le sentiment de sécurité après un rapport protégé
- Faire des économies de santé

Les fausses croyances liées à l'utilisation du préservatif ?

Fausses croyances	Réalités
Les préservatifs se déchirent souvent, ne sont pas fiables et nécessitent souvent qu'on en double	Le préservatif est en latex, il s'étire et il est résistant. Toutefois un mauvais port du préservatif peut être à l'origine de son éclatement Le mauvais conditionnement du préservatif en est un autre facteur Doublé le préservatif est un facteur d'encombrement qui peut donner le dégoût de son utilisation à la longue.
Les gris-gris protègent contre le SIDA	Des gris-gris n'ont pas empêché la mort des féticheurs et des marabouts par suite de SIDA
La plupart des préservatifs sont petite pour la majorité des hommes	Les préservatifs peuvent s'étirer au point de contenir un litre d'eau. Les préservatifs sont standards et ne s'éclatent que lorsque vous dépasser la norme de 13kg force
Les préservatifs peuvent se glisser et se perdre dans le vagin de la femme	Si le pénis est retiré pendant qu'il est encore en érection, il ne se glissera pas. S'i glissait pour une raison ou une autre, on peut l'enlever avec les doigts



MESSAGES CLES

- *Évite l'usage commun des objets tranchants*
- *Utilise systématiquement le préservatif lors des rapports sexuels*
- *Fidélise tes relations sexuelles après un dépistage négatif*
- *Fréquente les centres d'écoute et de conseils pour les jeunes*
- *Apporte ton soutien aux personnes infectées ou affectées*
- *N'échange pas de brosse à dents, de frotte dents avec quelqu'un, n'utilise pas la brosse d'autrui, tu peux attraper le SIDA.*
- *Le droit à la santé est un droit sacré et inviolable mais préserver sa santé est un devoir pour chacun.*
- *Connaître son statut sérologique permet de prendre de l'avance sur la vie*
- *Le dépistage conseils est accessible pour tous*
- *Au Mali, les centres de santé de référence du Ministère de la Santé offrent de façon anonyme et confidentielle des services gratuits de dépistage du VIH*





THEME N°3

Conseils et dépistage volontaire du VIH

- ◆ **Définition du concept dépistage volontaire**
 - ◆ **Importance du dépistage volontaire**
 - ◆ **Principes de base du dépistage**
- ◆ **Confidentialité des épreuves de dépistage du VIH**





FICHE 1 : PREVENTION

Thème 3: **Conseils et dépistage volontaire du VIH**



DUREE: 35 mn

OBJECTIFS :

Au terme de la séance le participant sera capable de :

- Prendre la décision de se faire dépister
- D'assumer son statut sérologique



DEROULEMENT

MATIERES /ACTIVITES	DUREE	TECHNIQUES
Mise en train : L'animateur introduit le thème et demande à un participant de lire l'objectif. Il clarifie la séance	5 minutes	- Présentation
Déroulement : Il vérifie le pré requis des participants en posant les questions suivantes : Qu'est ce qu'un dépistage volontaire ? Est il important de se dépister ? N'y a t il pas le risque de voir ses secrets étalés au grand jour en acceptant le dépistage ? Quels sont les principes de base d'un dépistage volontaire le fait de connaître sa sérologie n'est il pas risque de précipiter sa mort si jamais on se découvrirait positif ? existe t il un traitement pour quelqu'un qui a le virus du Sida ? Que faire lorsqu'on est séropositif ? A la suite des réponses des participants, le facilitateur anime les discussions et fait la synthèse en apportant des clarifications Il distribue aux participants des polycopies sur les structures de dépistage au Mali (voir annexe).	25 minutes	Brainstorming Discussion dirigée exposée
Evaluation : Il conclut la séance en faisant le rappel des points clés	5 mn	Questions réponses



Contenu :

- Définition du concept dépistage volontaire
- Importance du dépistage volontaire
- Principes de base du dépistage
- Confidentialité des épreuves de dépistage du VIH

Définition du concept de Conseil dépistage volontaire (CDV) ?

Qu'est le test de dépistage du VIH ?

Le test de dépistage du VIH indique si vous avez été infecté par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) qui est la cause du SIDA. Ce test recherche des « anticorps » au VIH. Les anticorps sont des protéines fabriquées par le système immunitaire pour lutter contre un germe spécifique.

D'autres tests du « VIH » sont utilisés lorsque les gens savent déjà s'ils ont été infectés par le VIH. Ils mesurent rapidement si le virus se multiplie (test de la charge virale) ou l'état de votre système immunitaire (test des lymphocytes T).

En quoi consiste le test?

Le test le plus courant est un test sanguin. Il faut jusqu'à 2 semaines pour obtenir les résultats de ce test. Les tests plus nouveaux peuvent détecter les anticorps au VIH dans les liquides de la bouche, pas la même chose que la salive, en prélevant un échantillon (en grattant l'intérieur de la joue) ou en faisant une analyse des urines. Les tests « rapides » de dépistage du VIH fournissent les résultats du test le même jour. Un résultat positif de tout test de dépistage doit être confirmé par un second test.

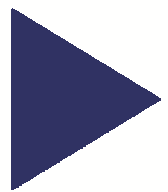
Quand est-ce que je devrais passer le test de dépistage ?

Si vous êtes infecté par le VIH, il faut généralement entre 3 semaines et 2 mois pour que votre système immunitaire fabrique des anticorps au VIH. Si vous craignez d'avoir été exposé au VIH, il faut attendre pendant 2 mois avant de passer le test. Vous pouvez également passer le test tout de suite et ensuite, le passer à nouveau après 2 ou 3 mois. Pendant cette « période de vulnérabilité cachée » un test des anticorps vous donnera un résultat négatif, mais vous pouvez transmettre le virus à d'autres si vous êtes infecté.

Chez environ 5% des personnes, le corps mettra plus longtemps que 2 mois pour produire des anticorps. Le test à 3 et 6 mois après une exposition possible détectera presque toutes les infections à VIH, mais il n'existe pas vraiment une garantie indiquant que la personne va produire suffisamment d'anticorps pour qu'ils soient dépistés par le test du VIH. Si vous avez des symptômes inexplicables, parlez avec votre prestataire de soins de santé et envisagez de repasser le test de dépistage du VIH.

Qu'est-ce que cela signifie si le test est positif ?

Un résultat positif signifie que vous avez des anticorps au VIH et que vous êtes



infecté par le VIH. Vous devriez obtenir le résultat du test et/ou obtenir des services de santé et un soutien émotionnel.

Le test positif ne signifie pas que vous avez le SIDA. Un grand nombre de personnes qui ont un test positif restent en bonne santé pendant plusieurs années, même si elles ne prennent pas tout de suite des médicaments.

Si votre test est négatif et que vous n'êtes pas exposé au VIH lors des 3 derniers mois qui le suivent, vous n'êtes pas infecté par le VIH. Continuez à vous protéger contre l'infection à VIH en ayant des rapports sexuels sans risques.

Dans quelle mesure les résultats des tests sont-ils exacts ?

Les résultats des anticorps au VIH sont exacts à plus de 99,5% du temps. Avant d'obtenir les résultats, le test est généralement fait deux fois ou plus. Le premier test est appelé le test « EIA » ou « ELISA. » Avant de donner un résultat positif au test ELISA, ce résultat est généralement confirmé par un autre test appelé le « Western blot. »

Deux cas spéciaux donnent des faux résultats :

Les enfants dont les mères sont séropositives peuvent avoir de faux résultats positifs pendant plusieurs mois car les mères transmettent des anticorps qui combattent les infections à leur nouveau-né. Même si l'enfant n'est pas infecté, il aura des anticorps au VIH et un test positif. On pourra utiliser d'autres tests, tels que le test de la charge virale.

Tel que mentionné ci-dessus, les gens qui ont été infectés récemment peuvent avoir un test négatif s'ils vont passer le dépistage trop rapidement après avoir été infecté par le VIH.

CONCLUSION

Le test de dépistage du VIH recherche des anticorps au VIH dans le sang, la salive ou l'urine. Le système immunitaire fabrique ces anticorps pour lutter contre le VIH. Il faut généralement 2 à 3 mois pour qu'on puisse les détecter. Dans de rares cas, il faut plus longtemps que 3 mois. Lors de cette période de vulnérabilité cachée, le test ne sera pas positif, alors que vous pouvez quand même être infecté. Les tests normaux de dépistage du VIH ne fonctionnent pas pour les nouveau-nés de mères infectées par le VIH.

Importance du dépistage

Le dépistage conseil est très important parce qu'il permet de :

- Connaître son statut sérologique
- Renforcer le sentiment de sécurité et de quiétude chez les personnes testées négatives
- Changer de comportement chez une personne testée négative en vue de diminuer le risque de contamination pour l'avenir.
- Bénéficier d'orientations pour une prise en charge médicale et psychosociale appropriée en cas de test positif. Il permet au séropositif de



prévenir les infections opportunistes. En outre il lui permet aussi d'éviter la réinfection à VIH, ce qui compliquerait sa situation et rendrait sa prise en charge aux antirétroviraux difficiles

- Une meilleure prévention du VIH

Les principes du dépistage

Le CDV répond à des principes de base qui sont édictés dans le document de normes et procédures de CDV. Ces principes permettent de garantir les droits des usagers des CDV et de les mettre en sécurité pour le bon déroulement du test.

Quels sont ces principes ?

- Le Dépistage conseil est assuré dans des centres appropriés et avec des médecins qualifiés
- Les séances de dépistage conseils se déroulent dans des boxes garantissant la confidentialité et la discrétion
- Il requiert un engagement libre et non contraignant. C'est à dire qu'il a un caractère volontaire ; chacun est libre d'accepter ou de refuser.
- Le consentement éclairé et la confidentialité doivent être garantis à tous les clients
- Le dépistage est anonyme et confidentiel. C'est à dire le client est libre de ne pas décliner son identité et qu'une tierce personne ne doit pas avoir accès à son résultat sans son consentement.
- Le dépistage conseil est accessible pour tous sauf aux jeunes de moins de 18 ans qui doivent justifier de l'assentiment de leurs parents ou d'un tuteur. Toutefois ils peuvent avoir accès aux conseils/informations/sensibilisation s'ils le demandent.
- Le dépistage conseil pré-nuptial doit être encouragé ;
- Le personnel des centres de dépistage conseils doit être bien formé et se conformer strictement aux bonnes pratiques professionnelles et aux règles de déontologie

Le dépistage devrait être effectué par un personnel qualifié, conformément aux conditions requises de stricte confidentialité et aux dispositions en matière de communication. Des orientations préalables et postérieures au test tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes et destinées à faire mieux comprendre la nature et l'objet du dépistage du VIH, ses avantages et inconvénients, ainsi que les conséquences de la connaissance de ses résultats sur les intéressés, devraient constituer une part essentielle des procédures applicables.



Qui devrait faire un test VIH ?

Toute personne a besoin de connaître son état sérologique pour anticiper sur la maladie du SIDA et contribuer à ne pas propager le virus.

Toutefois chez certaines personnes le besoin est spécifiques et urgent. Il s'agit de :

- personnes ayant eu un comportement à risque
- deux partenaires qui s'engagent dans une liaison amoureuse
- couples désirant procréer
- femmes au début d'une grossesse
- femmes violées
- donneurs de sang
- personnes ayant reçu des transfusions sanguines non testées
- Avant certains vaccins constitués de germes vivants atténués
- Avant de subir une intervention chirurgicale.

Il convient de faire le test aux plutôt 2 à 6 semaines après l'éventuelle contamination. Si le résultat est négatif, faites le test de confirmation après 3 mois.

Parfois les personnes souhaitent s'y soumettre de leur propre initiative pour différentes raisons. Dans ce cas, le dépistage doit respecter les règles de confidentialité et s'accompagner de conseils préalables et postérieurs au test prodigués par un personnel qualifié. Ce type de dépistage, appelé conseil et test volontaires (CTV), fait partie intégrante de toute stratégie globale de lutte contre le VIH/SIDA, car lorsque les individus connaissent leur séropositivité, on peut les aider à gérer les comportements à risque.

Lorsque des services médicaux appropriés existent, le dépistage volontaire peut être effectué à la demande et avec le consentement éclairé et écrit du travailleur, lequel pourra être conseillé s'il le souhaite par le représentant des travailleurs.

Confidentialité des épreuves de dépistage du VIH

Confidentialité

Toutes les informations médicales relatives à un employé sont des données personnelles soumises aux règles de confidentialité. Des précautions strictes doivent être prises afin de protéger le dossier médical des travailleurs.



Tout travailleur infecté par le VIH ou malade du SIDA n'est pas tenu d'en informer son employeur. S'il décide de prévenir ses pairs, ses supérieurs ou la direction de l'entreprise, des précautions strictes devront être prises pour garantir la confidentialité des informations et limiter leur accès aux seules personnes autorisées.

Droit au respect de la vie privée

Le droit au respect de la vie privée touche notamment la santé. Lorsqu'une personne souffre d'une maladie mortelle, elle doit pouvoir choisir à qui en parler et à quel moment. Elle peut opter pour n'en parler qu'à ses proches. Elle peut en parler aux personnes de confiance. Elle choisit ou non d'en parler à son employeur.

Les personnes séropositives ne sont pas malades. Elles peuvent rester en bonne santé plusieurs années après avoir été infectées, en suivant ou non un traitement. Dans de nombreuses sociétés et lieux de travail, on observe une stigmatisation liée à la séropositivité, qui frappe autant les groupes que les individus.

En conséquence, la confidentialité en matière de séropositivité revêt une importance particulièrement importante. Elle doit être une composante fondamentale de toute procédure de dépistage.

Le droit au respect de la vie privée est inscrit dans plusieurs instruments internationaux axés sur les droits humains. Il inclut le droit au respect de l'information et dans le contexte du VIH/SIDA, le droit à la confidentialité des informations liées à la séropositivité d'une personne.

Aucun employeur ne peut obliger un travailleur à révéler sa séropositivité et aucun travailleur ne peut être contraint de révéler son statut sérologique pour des motifs liés à l'emploi.

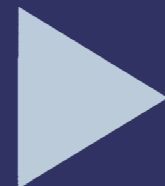
Nul n'est autorisé, sauf avec le consentement écrit du travailleur concerné, à révéler des informations sur la séropositivité dudit travailleur recueillies dans le cadre de ses attributions, à moins d'une réquisition légale.

Toute divulgation d'information sur votre santé, fausse ou vraie, peut entraîner réparation. Vous pouvez alors entamer des poursuites devant le juge civil et obtenir des dommages et intérêts. Vous avez aussi la possibilité d'engager des poursuites pénales sous certaines conditions.



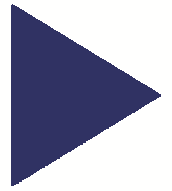
MESSAGES CLES

- Le droit à la santé est un droit sacré et inviolable.
- Préserver sa santé est un devoir pour chacun.
- Connaître son statut sérologique permet de prendre de l'avance sur la vie
- Le dépistage conseils est accessible pour tous

**THEME N°1****Stigmatisation, discrimination
et violences envers les PV/VIH**

- ◆ **Définition des concepts de stigmatisation et de discrimination**
- ◆ **Textes internationaux sur les droits de l'homme.**
 - ◆ **Fondements de la stigmatisation et de la discrimination**
- ◆ **Identification des comportements de stigmatisation et de discrimination**
- ◆ **Les différentes formes de violences envers les PV/VIH**
 - ◆ **Impacts de la stigmatisation et de la discrimination**





Fiche II : PRISE EN CHARGE

Thème 1: Stigmatisation, discrimination et violences envers les PV/

VIH



DUREE: 30mn

OBJECTIFS:

Au terme de la séance le participant sera capable de :

- Définir la stigmatisation et la discrimination
- Expliciter les causes de la stigmatisation et de la discrimination
- Identifier des comportements de stigmatisation et de discrimination
- Expliquer l'impact de la stigmatisation et de la discrimination sur la vie des Personnes vivant et ou affectées par VIH/SIDA
- Eviter les violences envers les PV/VIH



DEROULEMENT

MATIERES /ACTIVITES	DUREE	TECHNIQUES
Mise en train : Le facilitateur introduit le thème et clarifie les objectifs de la séance	5 minutes	-Présentation
Déroulement : Il procède à la vérification des prés requis des participants en posant les questions suivantes : Qu'est ce que la stigmatisation et la discrimination ? Quelles en sont les causes ? En faisant appel à vos connaissances, citez quelques situations de stigmatisation et de discrimination? Quels peuvent être les impacts de la stigmatisation et de la discrimination sur les PV/VIH et leurs familles ? Quelles sont les formes de violences à l'endroit des PV/VIH ? Le facilitateur anime les discussions et fait la synthèse en apportant des clarifications.	20 minutes	Brainstorming Discussion dirigée exposé
Evaluation : L'animateur conclut la séance par le rappel des points clés	5 minutes	Questions réponses

MATERIEL : Loi 06- 028**Catalogues et illustrations sur les situations de stigmatisation et de discrimination****Contenu :**

- Définition des concepts de stigmatisation et de discrimination
- Textes internationaux sur les droits de l'homme.
- Fondements de la stigmatisation et de la discrimination
- Identification des comportements de stigmatisation et de discrimination
- Les différentes formes de violences envers les PV/VIH
- Impacts de la stigmatisation et de la discrimination

Définition des concepts de stigmatisation et de discrimination**La stigmatisation**

La stigmatisation est le fait de rire du camarade, de se moquer de lui, de refuser de manger avec lui, de jouer avec lui, de s'asseoir à côté de lui ; c'est de le montrer du doigt... parce qu'il est malade ou a un parent malade du Sida.

La discrimination

La discrimination est le fait d'empêcher une personne de jouir de ses droits parce qu'il est malade ou a un parent malade du SIDA. Selon la loi 06-028 toute discrimination sous quelque forme que ce soit à l'encontre d'une personne dont la séropositivité au VIH est réelle ou supposée, notamment en matière de demande d'emploi, d'embauche, de promotion, de retraite est interdite.

L'épidémie à VIH a un fort impact et fait ressortir ce qu'il y a de meilleur et de pire chez les individus. Elles déclenchent ce qu'il y a de meilleur lorsque les gens se regroupent par solidarité pour offrir soins et soutiens aux personnes vivant avec le VIH et le SIDA. Elles font ressortir le pire, lorsque les individus sont l'objet de stigmatisation et d'ostracisme de la part de ceux qu'ils aiment, de leur famille et de leur communauté, et de discrimination sur les plans individuel et institutionnel.

Textes internationaux sur les droits de l'homme.

Des résolutions récentes de la Commission des droits de l'homme des Nations unies [en 1999 et 2001 - 2] ont confirmé sans équivoque que "l'expression "ou toute autre situation" utilisée dans les clauses de non-discrimination des textes internationaux sur les droits de l'homme doit être comprise comme incluant le statut relatif à la santé, notamment le VIH/SIDA", et que "la discrimination en fonction du statut VIH/SIDA, réel ou supposé, est contraire aux règles internationales en vigueur touchant les droits de l'homme". Au Mali, la loi 06-028 a condamné fermement la stigmatisation et la discrimination envers les PV/VIH dans ses articles 30 à 38.

La discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH/SIDA, ou de celles qui sont supposées être infectées, représente donc une violation claire de leurs droits humains.



Les formes de stigmatisation et de discrimination rencontrées par les personnes vivant avec le VIH/SIDA sont multiples et complexes. Les individus risquent non seulement d'être stigmatisés ou de faire l'objet de discrimination en raison de leur statut par rapport au VIH, mais également à cause de la connotation de ce dernier.

Des recherches récentes parrainées par l'ONUSIDA en Inde et en Ouganda montrent que les femmes vivant avec le VIH/SIDA peuvent être doublement stigmatisées - à la fois en tant que "femmes" et en tant que "personnes vivant avec le VIH/SIDA" lorsque l'on apprend leur séropositivité [3].

Fondements de la stigmatisation et de la discrimination

Le Mali comme beaucoup de Pays en Afrique est un pays de solidarité où l'intégration sociale occupe une large place. Nonobstant l'existence de ces valeurs, les personnes vivant avec le VIH/SIDA sont victime de stigmatisation, de discrimination et même de rejet.

Quelles en sont les causes ?

- La crainte qui entoure le SIDA, maladie incurable
- Le VIH est resté longtemps mal connu des populations qui entre temps se sont forgées de mauvaises perceptions du VIH et des PV/VIH (Par exemple dira t'on le VIH peut s'attraper en se saluant, en buvant ou en mangeant ensemble,)
- Il y avait moins de témoignage des PV/VIH si bien que les populations étaient à la fois curieuses de voir les PV/VIH et en même temps ont la peur de les approcher ;
- La contamination par le VIH est silencieuse
- L'inexistence de signes particuliers du VIH augmente la crainte des populations
- Les comportements négatifs de certaines personnes vivant avec le VIH/SIDA
- La perception populaire du VIH/SIDA considérée comme un virus qui s'attrape surtout à partir du vagabondage sexuel a amené certaines personnes à penser que le VIH est une punition divine

Comportements et situation de stigmatisation et de discrimination

Les PV/VIH sont généralement victimes de certains comportements et situations qui constituent des freins à leur intégration sociale

Sur le lieu de travail :

- Méfiance générale
- Exclusion, Rejet
- Dénigrement
- Critique...

A la maison :

- Empêchement de faire la cuisine pour la famille au risque de se voir humilier en découpant la viande
- Isolement dans une pièce à l'arrière ;
- Refus de partage de couverture et même d'ustensiles de cuisine Contact minimum avec les visiteurs (la PV/VIH reste cachée) ;
- Mange seule
- Empêcher l'enfant de l'approcher

Les violences à l'égard des PV/VIH

Les PV/VIH sont souvent victimes des violences de toute forme (physique, psychologique, financière). Quelques unes de ces violences :

Violences physiques : agression avec coups, violences corporelles

Violences psychologiques : Les incivilités à travers des violences verbales à l'endroit de la PV/VIH ou de ses ayants droits pour saper son moral, la culpabilisation, stigmatisation

Violences matérielles : Refus de lui apporter aide et assistance, discrimination, privation des droits fondamentaux.

Impacts de la stigmatisation et de la discrimination

La stigmatisation et la discrimination peuvent avoir plusieurs impacts :

- Marginalisation, Rejet
- Détérioration de l'état de santé du PV/VIH
- Dépression (Souffrance psychologique)
- Aggravation de la maladie
- Détérioration des conditions de vie
- Crainte de dévoiler leur sérologie
- Faible participation des PV/VIH à la lutte contre le VIH/SIDA
- Risque de propagation rapide de l'épidémie du VIH



THEME N°2

Solidarité envers les PV/VIH

- ◆ **Clarification des concepts**
 - ◆ **Problèmes des PV/VIH**
- ◆ **Droits et devoirs des PV/VIH**



Prise en charge

Fiche II : PRISE EN CHARGE

Thème 2 : Solidarité envers les PV/VIH



DUREE: 30 mn

OBJECTIFS:

- A la fin de cette séance, le participant sera capable de :**
- Comprendre les problèmes des PV/VIH
 - Connaître les droits des PV/VIH
 - Agir positivement envers les PV/VIH



DEROULEMENT

MATIERES /ACTIVITES	DUREE	TECHNIQUES
<p>Mise en train : Le facilitateur introduit le thème et demande à un participant de lire les objectifs. Il clarifie la séance</p>	5 minutes	-Présentation
<p>Déroulement : Il vérifie le pré requis des participants en posant les questions suivantes : Avez vous rencontré une fois une personne vivant avec le VIH/SIDA ? si oui quelle était votre sentiment, votre attitude vis à vis d'elle? Reconnaissez vous des droits aux PV/VIH ? dites pourquoi ? Quels sont ces droits ? Ensuite il leur demande de citer au moins 5 grandes craintes qu'ils ont vis à vis des PV/VIH notamment d'un collègue PV/VIH. Comment ces peurs alimentent-elles la stigmatisation ? quels sont les faits qui viennent contredire cette peur ou cette ignorance</p>	20 minutes	- Brainstorming - Discussion dirigée - Exposé
<p>Evaluation: Il conclut la séance en faisant le rappel des points clés</p>	5 minutes	Questions réponses



Contenu :

- Clarification des concepts
- Problèmes des PV/VIH
- Droits et devoirs des PV/VIH

Clarification des concepts

Personne Vivant avec le VIH (PV/VIH) :

C'est toute personne dont l'état sérologique à VIH est positif et confirmé par un test de dépistage sérologique sans présenter les signes de la maladie.

Personne affectée (PA):

C'est une personne dont un être cher est soit infecté et ou décédé du sida. Généralement ses personnes se trouvent dans une situation de vulnérabilité (les orphelins et veuves).

Les Problèmes des PV/VIH

Les PV/VIH rencontrent d'énormes problèmes. La plupart de ces problèmes découle de la nature des relations que nous entretenons avec elles. Ces comportements et attitudes relèvent souvent des craintes que nous avons à les approcher à les intégrer. C'est pourquoi connaître ces problèmes permet souvent une prise de conscience au regard de toutes les valeurs humaines et humanistes que nous incarnons au Mali.

Problèmes Psychologiques	Problèmes de santé	Problèmes économiques
<ul style="list-style-type: none">■ Perte du raisonnement■ Troubles mentaux/hystérie■ Isolement■ Angoisse■ Nervosité■ Soucis, tentative de suicide■ Désir de vengeance■ Complexe■ Culpabilité■ Désespoir■ Stigmatisation■ Violation du secret médical■ Rejet	<ul style="list-style-type: none">■ Difficile accès aux soins de santé■ Infections opportunistes■ Incapacité d'assurer l'hygiène corporelle et vestimentaire■ Difficultés liées au traitement et au suivi normal du traitement■ Alimentation non équilibrée■ Négligence du corps médical	<ul style="list-style-type: none">■ Pauvreté■ Inactivité■ Perte des ressources■ Improductivité■ Dépendance■ Difficultés des frais funéraires■ Abandon du malade et du cadavre■ Abandon des orphelins et expropriation de leurs biens



Droits et Devoirs des PV/VIH

Les PV/VIH ont certes des droits mais aussi des devoirs. Entre l'observation de ces droits et le respect des obligations/devoirs il y a souvent des difficultés entretenues par la crainte, la peur, la culpabilisation, pouvant entraîner à la stigmatisation et même à la discrimination.

DROITS	DEVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le droit à une information correcte sur la maladie ■ Le droit à une aide psychosociale de la communauté ■ Le droit à l'assistance médicale à tous les niveaux de la structure sociale ■ Le droit au travail et aux loisirs ■ Le droit aux voyages internationaux sans tenir compte de son statut sérologique ■ Le droit à une vie affective et sexuelle ■ Le droit à l'embauche sans tenir compte de son statut sérologique ■ Le droit de mener une vie de quiétude sans stigmatisation ni discrimination parce que le droit à la vie est sacré 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mener une vie positive (accepter son statut, garder de bonnes relations avec son entourage, continuer de travailler, ne pas contribuer à sa propre stigmatisation par l'isolement) ■ Assurer son hygiène corporelle, vestimentaire et ses soins médicaux élémentaires ■ Élever ses enfants tant qu'elle est apte à le faire ■ Participer à sa réinsertion socio économique ■ Se protéger et protéger les autres contre le VIH ■ Informer son/sa partenaire de son état sérologique en vue d'une sexualité responsable

Aide aux PV/VIH

Soutien moral : leur parler, les écouter, compatir à leurs souffrances, leur rendre régulièrement visite, les amener à accepter leur situation mais en créant l'espoir de vie (prendre soin de soi même à travers une hygiène alimentaire et corporelle, garder son sourire, respecter les mesures de prévention pour ne pas se réinfecter, soutenir l'espoir que comme toute maladie il y aura un beau jour des médicaments),

Soutien économique et financier : leur offrir des cadeaux, les aider à gérer leurs biens en cas de maladie, les aider à obtenir un emploi moins stressant etc....)

- Orientation vers des structures de prise en charge
- Référence vers les structures de prise en charge
- Sensibilisation de la communauté sur le soutien à apporter aux PV/VIH

- Vulgarisation les expériences positives d'intégration des PV/VIH et PA
- Création d'un environnement favorable à une vie acceptable pour les PV/PA
- Accès aux soins appropriés
- Protection de leurs ayants droit.



MESSAGES CLES

*Soutenir les PV/VIH, c'est aider à sécuriser leur vie
Protéger chacun, est un devoir pour toute PV/VIH
Les PV/VIH et les PA sont nos semblables, nos parents, nos frères et sœurs, ils méritent un regard et une considération de notre part.*

Bibliographie Secteur Public

- *Rapport Etude sur le niveau des Connaissance, les attitudes et pratiques des agents des Départements Ministériels sur le >VIH/SIDA au Mali HCNLS 2007*
- *Enquête démographique et de Santé (EDS IV) 2006*
- *Cadre stratégique National de Lutte contre le VIH/SIDA 2006-2010 HCNLS*
- *Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA : Edition spéciale 10 ème anniversaire de l'ONU SIDA*
- *Rapport ONUSIDA 2007*
- *La Loi 06-028 du 29 juin 2006 fixant les règles relatives à la prévention, à la prise en charge et au contrôle du VIH/SIDA*
- http://www.ssd.u-bordeaux2.fr/sas/notes_sida/pop_militaires.htm
- *HIV transmission and the military Iyerly, W.H. Jr, Barry, S et N*
- *Pour gagner la guerre contre le VIH et le SIDA Manuel de planification, suivi et évaluation des programmes de prévention et de soins du VIH chez les personnels en uniforme CIVIL MILITARY ALLIANCE CMA Collection Meilleures pratiques*